

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AINHOA**

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 12

Absents : 3

Votants :

• Pour : 15

• Contre :

• Abstention :

Date et affichage de la convocation : 5 janvier 2024

Délibération n°1

Séance du 10 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix janvier à 20h30

Le Conseil Municipal d'AINHOA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel IBARLUCIA, Maire.

PRESENTS : COMET Claude, GARAT Jean-Michel, HARIGNORDOQUY Michel, IBARLUCIA Michel, JAUREGUIBERRY Michel, LEIZAGOYEN Sylvie, MARTICORENA Mayder, SANZBERRO Jean-Philippe, ECHINARD Emmanuel, Cécilia LARRALDE, PALLEC Bernard, LAGARDE Laurent, INÇABY Emile, MIURA Nathalie

ABSENT : Fabien ITHURBIDE, LAGARDE Laurent, JAUREGUIBERRY Michel

PROCURATIONS : Fabien ITHURBIDE a donné procuration à Michel IBARLUCIA, Laurent LAGARDE a donné procuration à Jean-Michel GARAT, Michel JAUREGUIBERRY a donné procuration à Mayder MARTICORENA

A été nommée secrétaire de séance : Cécilia LARRALDE

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR-DSIL POUR LES AMENAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE BOURG D'AINHOA

Monsieur le Maire présente les fiches actions élaborées par l'atelier Gardoni-Verdi-ISR qui travaillent depuis plusieurs mois sur la programmation urbaine en centre bourg d'Ainhoa. Le coût prévisionnel global des travaux d'aménagement des espaces publics envisagés est de 5 241 959.91€ HT soit 6 290 351.89€ TTC.

M. le Maire rappelle les objectifs du projet d'aménagement des espaces publics du centre bourg :

-adapter le village au changement climatique en créant des espaces publics ombragés et désimperméabilisés,

-rendre complémentaires les usages des espaces publics pour rééquilibrer vie locale et fonction circulaire

-aménagement et sécuriser les espaces publics afin de concevoir des espaces attractifs, sécuritaires et innovants tout en intégrant les problématiques actuelles environnementales notamment en maîtrisant les ambiances climatiques dans le centre bourg.

Il propose de retenir des axes prioritaires parmi ces propositions, à savoir le secteur de la petite chapelle, les parkings, le secteur d'accès au parking, la rue principale (avec les entrées Nord et Sud) et le bouclage Nord, d'un montant prévisionnel de 3 034 150.14 € qui seraient réalisés à court terme.

Une partie de ces travaux (hors enfouissement de réseaux, stationnement, trottoirs, éclairage public et signalisation routière) est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Il s'agit de

-la création d'un square dans le secteur de la petite Chapelle (carrefour Larrondoa), espace convivial propice à la rencontre des familles près de l'aire de jeux, pour un montant éligible de 77 806.91 € HT. Cet espace végétalisé, de rencontre effacera l'image « routière » actuelle de ce carrefour, donnera plus de générosité aux usages partagés extérieurs et plus de lisibilité à la petite Chapelle

-l'aménagement de la rue principale (Karrika nagusia) pour un montant éligible de 185 322.06 € HT afin d'« effacer » l'image routière actuelle pour créer des espaces de vie et de rencontre en redonnant de l'espace aux piétons, en offrant la possibilité d'installer des terrasses et expositions, en soignant le traitement des seuils et pieds de façades en pavés joints végétalisés, en créant une ambiance végétale et en sécurisant les espaces publics (mairie, monuments aux morts etc)

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	105 251.59 € HT	40 %
Région			
Département			
...			
Auto-financement			
Fonds propres		157 877.38 € HT	60 %
Emprunt			
Total HT		263 128.97 € HT	100 %

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : Juin 2024

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Novembre 2024

Date prévisionnelle de fin de l'opération : Mars 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

APPROUVE le projet d'aménagement des espaces publics présenté pour un montant de 3 034 150.14 € dont une partie est éligible à la DETR - DSIL pour un montant de 263 128.97 € HT

APPROUVE le plan de financement exposé

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR - DSIL

Fait le 11 janvier 2024

Le Secrétaire de séance

Cécilia LARRALDE



Le Maire

Michel IBARLUCIA

